

## 1 Une digue plus simple :

- 1 Un revêtement lisse sans belvédères, ni réverbères.
- 2 Une rambarde tubulaire de type pont automobile pour remplacer le muret et supprimer les barbacanes tout en contenant les enrochements.

Avantages :

- \* une digue lisse comme l'ancienne digue, plus étanche à la submersion et plus solide qu'une digue avec muret car présentant des liaisons béton/asphalte moins compliquées,
- \* une réduction du coût de l'ouvrage,
- \* une circulation plus facile des usagers,
- \* un entretien plus facile et moins coûteux notamment pour l'étanchéité,
- \* un retour plus facile des débordements vers les enrochements,
- \* une continuité entre la rambarde et les main-courantes des escaliers.

## 2 Une digue un peu plus large :

L'économie proposée en §1 pourrait être affectée dans le cadre du budget contenu de la commune à :

- 1 élargir les enrochements vers la mer pour diminuer davantage le risque de franchissement et de submersion, une pente de perré plus faible réduisant la hauteur d'eau, donc les franchissements.
- 2 Elargir la descente Sud pour permettre le passage des engins de plage comme c'est le cas pour la descente Nord.

## 3 Une digue évolutive et plus esthétique :

- 1 En cas de ré-ensablement ultérieur, si les enrochements supérieurs devenaient inutiles et étaient supprimés, la digue retrouve grâce à la rambarde, une vue de la plage par transparence.
- 2 Si la commune veut des belvédères et réverbères, rien n'empêche de les réaliser ultérieurement à moindre coût sur les 2 squares Gris-nez et Blanc-nez, car ils sont déjà partiellement surélevés.
- 3 En prenant en compte les suggestions des architectes locaux.

## 4 Une digue plus pratique :

- 1 Pour la commune, la surveillance et l'entretien de l'ouvrage sont largement facilités.
- 2 Pour les usagers, l'absence d'obstacles sur la digue diminue les risques de chute accidentelle, de collision vélo/piétons/planchistes/animaux, etc.....
- 3 Pour les riverains, la suppression du muret redonne à la digue une pente positive pour l'évacuation des débordements vers la mer, ce qui devrait diminuer la hauteur d'eau stagnante en cas de débordements.

## 5 Une digue moins chère :

La digue de 2002 avait coûté 2,5 millions € en valeur 2013. Plus de la moitié est encore en bon état.

Pourquoi ne pas la réutiliser ?

La digue prévue actuellement est estimée à plus de 10 millions €.

Qu'est-ce qui justifie le supplément ?

## 6 Une défense contre la mer également pour la dune d'Aval :

Prolongation des enrochements, comme cela a été réalisé par le passé et qui résiste bien, au-delà du plan incliné sud et devant le lotissement de la dune d'Aval.

**MAIS n'oublions pas que tout cela ne serait pas nécessaire**

**avec une plage relevée de 2 à 3 mètres !**